

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne qui est salarié d'une entreprise. L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Maîtrise de la langue française.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

0,5 jour / 4 heures

Horaires : 9h00 – 13h00

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : sans objet

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Prévoir un endroit en extérieur pour mettre le bac à feu permettant les exercices.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Reconnaître, utiliser les moyens de secours de l'établissement.
- Acquérir des réflexes et automatismes face à un danger,
- Répondre aux exigences réglementaires

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique et pratique : 0.5 j

- La réglementation
- Les causes d'incendie,
- La prévention des incendies,
- L'alarme et l'alerte,
- La combustion,
- La propagation,
- Les fumées,
- Les classes de feu,
- Les extincteurs.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- Validation des acquis tout au long de la formation
- Suivi des objectifs de la sensibilisation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.